

## Procédure en matière de recouvrement

Envoi de la taxe

Le contribuable ne paie pas la taxe  
ou une partie de la taxe

Le contribuable paie la taxe ou  
demande un plan de paiement

↓  
Envoi d'un premier rappel  
sans frais

→ Paiement ou demande de plan  
de paiement

Si pas de paiement

↓  
Envoi d'une mise en demeure  
avec frais de recommandé

→ Paiement ou demande de plan  
de paiement

↓  
Envoi du dossier du contribuable  
chez l'huissier de Justice qui reprend :

- le montant impayé de la taxe ;
- les frais de recommandé ;
- ses frais de procédure.

NB : Si un contribuable qui a un plan de paiement ne respecte pas les échéances, il reçoit un rappel de plan de paiement pour chaque échéance impayée. Lorsqu'il y a 3 mensualités impayées, le dossier du contribuable est transmis à l'Huissier de Justice → voir ci-dessus.